

La RATP accueille avec sérénité la chute de ses bénéficiaires au premier semestre

TRANSPORT

Les profits hors normes du groupe public étaient devenus une source d'embarras.

L'entreprise, en voie de « normalisation fiscale », va notamment payer plus d'impôts.

Pour une entreprise, même publique, voir son bénéfice net reculer de plus de moitié est rarement une bonne nouvelle. C'est pourtant le cas à la RATP, qui a publié jeudi des comptes semestriels actant un plongeon de 70 % de son résultat net, à 87 millions d'euros, contre 293 millions pour la même période en 2015. Hors gains exceptionnels, le résultat net récurrent baisse lui aussi, de 200 à 128 millions, un niveau de profit qui vaudra sans doute moins de soucis au groupe public de transport.

Ces dernières années, en effet, la RATP avait aligné des bénéfices hors normes dans un secteur plutôt

réputé pour la faiblesse de ses marges. En 2014, le résultat annuel net avait atteint 298 millions, poussant son PDG de l'époque, Pierre Mongin, à vanter « le niveau de rentabilité le plus élevé en Europe ». Et en 2015, le bénéfice avait crevé le plafond, avec un record à 437 millions d'euros (302 millions hors éléments exceptionnels et comptables).

Mais l'argent, comme dit l'adage, ne fait pas le bonheur, et dans le cas de la RATP, il a surtout fait des envieux. Du côté des syndicats tout d'abord, qui voyaient dans ces chiffres la preuve que l'entreprise avait les moyens d'augmenter les salaires, et qui ont appelé les agents à faire grève. Les usagers, de leur côté, y voyaient une bonne raison de baisser les tarifs.

« Evolution cohérente »

Certains élus franciliens s'étonnaient du niveau de marge d'une entreprise qui tire la moitié de ses revenus d'une subvention versée par la région Ile-de-France, et les concurrents, comme Bercy, tousaient devant le statut fiscal favorable de la RATP, exonérée d'impôt

Les chiffres clés

– 1 %

LA BAISSÉ

du chiffre d'affaires du groupe au premier semestre 2016, à 2,8 milliards d'euros.

128

MILLIONS D'EUROS

Le résultat net récurrent du groupe au premier semestre, contre 200 millions en 2015.

sur les sociétés (IS). Face à cela, l'argumentation de la direction (ces bénéfices élevés sont nécessaires pour financer les investissements) ne convainquait plus grand monde.

L'année 2016 est donc celle d'une inflexion du modèle, pour des profits moins spectaculaires, comme le montrent les comptes semestriels. Le contrat 2016-2020 signé avec le Syndicat des transports d'Ile-de-France, moins favorable, pèse sur le résultat opérationnel, tout comme la « normalisation fiscale » de l'entreprise, qui va désormais acquitter l'IS (les effets précis ne pourront être mesurés qu'en fin d'année). « Ces évolutions sont cohérentes avec la trajectoire financière annoncée », précise toutefois la RATP. La direction fait état par ailleurs d'une hausse de 2,7 % du trafic voyageurs, dû au caractère bissextile de l'année 2016 et au dézonage du passe Navigo. Mais si la fréquentation des RER (+3,6 %) et des bus (+3,4 %) sont en hausse, le métro stagne (–0,5 % hors effets calendaires), « affecté par le recul de la clientèle touristique suite aux attentats », avance la RATP. — L. S.